

SUNDEP

<http://www.sundep.org>

Lycée : la réforme après les premières annonces vraiment officielles

- Le métier - Enseignants du 2nd degré -

Publication le mercredi 22 octobre 2008

Fichier PDF créé le mercredi 22 octobre 2008

Darcos sort du silence qui prévalait jusque là au ministère (même les inspecteurs n'étaient pas au courant !) pour dévoiler principalement le cadre de la future seconde qui devrait être mise en place dès la rentrée 2009.

La consultation sur ce projet est réduite au minimum et dans un délai extrêmement court (voir calendrier ci-dessous), ce qui fait craindre une réforme bricolée sans prise en compte des réalités et uniquement asservie aux logiques de réductions budgétaires.

Cette parodie de concertation avait déjà été refusée par certains syndicats (dont Solidaires, qui compte Sud Education et le SUNDEP), d'autres, signataires des « Points de convergence » (FSU, CGT, CFDT, UNSA, SNALC et FAEN), en sont partis depuis (CGT et FSU) car ils dénoncent le fait que cette « réforme » vise avant tout la disparition massive de moyens…

Dans sa présentation du 21 octobre, X. Darcos a cependant reculé sur certains points :

- **l'horaire pour les élèves passe à 30 h/semaine. Le ministère a abandonné son projet d'un passage à maxi 27h, qui conduisait déjà à la suppression de 3 500 à 4 000 postes.**
- **les sciences expérimentales sont finalement présentes dans les enseignements fondamentaux par un module interdisciplinaire. Cependant, en masse d'heures, la perte liée à la fusion de la SVT et de physique-chimie pourrait conduire à une diminution importante de postes dans ces matières.**

Le « cadrage » de cette réforme utilise, comme d'habitude, le vocabulaire de l'« adversaire » : assaut de pédagogisme (au point que le SNALC proteste !) et utilisation de concepts généreux : décloisonnement, différenciation des parcours, permettre le développement du travail personnel.

Pour autant, derrière le creux des mots, il faut déceler le non-dit :

- **le décloisonnement des filières annonce des regroupements d'effectifs pour économiser des moyens, et donc, des pertes de postes et des groupes plus lourds à gérer au quotidien ;**
- **les modifications structurelles (modules, intégration de l' « accompagnement » dans le service de base…) pourraient entraîner une annualisation du temps de travail et le développement de la polyvalence, ainsi qu'un alourdissement des horaires des profs (accompagnement des élèves en plus ?) ;**
- **les bacs technologiques sont particulièrement visés par le resserrement des moyens. Il faut dire qu'un rapport de l'inspection général préconisait il y a un an leur suppression et leur rattachement aux filières générales. Ils coûtent plus chers que les autres ;**
- **toutes les réformes proposées depuis 2002 s'inscrivent dans la logique d'audits financiers : pour le lycée, l'audit préconisait la baisse de 20% des moyens par la suppression de spécialités (bacs techno ou pro), d'options et par la diminution des heures de cours. On y est…**

C'est en effet la philosophie qui semble primer dans ce projet, au détriment des élèves et principalement des moins armés socialement. Le moins d'école va toujours dans le sens d'une moindre démocratisation du système éducatif.

Notamment la conception modulaire risque d'aggraver les inégalités entre ceux qui sauront choisir les bons modules garants d'une poursuite d'étude efficace, et tous les autres qui

empileront des modules sans cohérence (ou qui n'auront pas accès à certains, absents de leur établissement).

Dans ce dispositif, les enseignants (hors ceux retenus dans la formation de base) vont se retrouver dans la position de commerciaux pour séduire les élèves !

Le ministre veut aussi gagner sur les obligations faites aux enseignants : ils « devront être plus présents, notamment pour accompagner les élèves en difficulté »…

Sommaire

- [LA SECONDE À LA RENTRÉE 2009](#)
- [MAQUETTE POUR LES PREMIÈRE ET TERMINALE](#)
- [QUELQUES CITATIONS](#)
- [CALENDRIER PREVU](#)
- [LE BAC, QUELQUES CHIFFRES](#)

<h3 class="spip" id="outil_sommaire_0">LA SECONDE À LA RENTRÉE 2009

- **1 080 h de cours en deux semestres de 18 semaines**, les deux semestres étant séparés par une semaine de bilan et d'orientation,
- **4 conseils par an (au lieu de 3)**, 2 conseils de mi-semestre, pour faire avec les élèves un point sur leurs difficultés, et 2 conseils de fin de semestre, notamment sur l'orientation (détermineront-ils le choix des modules du 2nd semestre ?),
- **18 modules semestriels par an**, un module représentant 3 h semestriels (soit 50 h) :

12 d'enseignement général (60% ou 21 h hebdomadaires) :

français

maths

LV1 et LV2

EPS

histoire-géographie et éduc civ

« sciences expérimentales » : fusion des Sciences de la Vie et de la Terre et des Sciences physiques

4 d'exploration et d'approfondissement (25% ou 6 h hebdomadaires) : classés par domaines (choix dans au moins 2 domaines)

Humanités : Littérature française / Langues et cultures de l'Antiquité (latin, grec) / Langues vivantes étrangères ou régionales / Arts et histoire des arts

Sciences : Mathématiques / Physique-chimie / SVT / Informatique et société numérique

Sciences de la société : SES / Initiation aux sciences de gestion / Histoire et géographie

Technologies : Initiation aux sciences de l'ingénieur et de la production /Initiation aux sciences médico-sociales / Techniques d'atelier et de laboratoire /Design / Initiation aux technologies de l'hôtellerie et de la restauration / Activités physiques et sportives

3 d'accompagnement (15% ou 3 h hebdomadaires) : Remise à niveau / Travaux interdisciplinaires / Aide à l'orientation. Cadre national mais définition par établissement

Seuls les **programmes des « enseignements fondamentaux »** seraient **prêts à la rentrée 2009 !**

<h3 class="spip" id="outil_sommaire_1">MAQUETTE POUR LES PREMIÈRE ET TERMINALE

- **disparition des voies et séries** pour des « dominantes » :

Humanités et Arts	
Sciences	
Sciences de la société	(SES, mais aussi droit et gestion) : remplace les bacs ES … et STG ? La bataille idéologique du patronat et de la droite contre les SES trouverait là son épilogue
Technologie	remplace toutes les filières technologiques STG, ST2S, STI, STL. Des sous-parcours tels que médico-social, STI, hôtellerie.. seraient organisés dans le cadre de modules de spécialisation, bien moins nombreux que les actuelles filières technologiques&hellip;

- **disparition du groupe-classe** (conçu comme le regroupement quasi-permanent d'élèves ayant choisi les mêmes enseignements) **dans le cycle terminal.**
- **bâtir l'emploi du temps sur la base de l'enseignement semestriel**, en combinant apprentissages fondamentaux et enseignements de choix (pour approfondir des savoirs acquis, explorer des domaines nouveaux pour l'élève).
 - Une option serait étudiée 3 heures par semaine (bloc de 50 heures semestrielles) puis approfondie ou non au cours d'un autre module.
 - Le choix des options par les élèves aboutirait à une grande flexibilité dans la gestion des matières.
 - Une conséquence **pour les enseignants** pourrait en être **l'annualisation du temps de travail et la généralisation de la polyvalence …**
- « **L'offre de modules** serait discutée dans l'établissement, mais aussi au niveau rectoral en référence à une grille nationale ». Le contenu des modules serait national.
- **en langues**, le cadre commun européen de référence servirait à la validation des compétences, A2 à la sortie du collège, B1 ou B2 au lycée. Un élève qui n'aurait pas obtenu le niveau requis au cours d'un semestre pourrait reprendre un module au cours de la période suivante voire un A2 en rattrapage en seconde. Au total 10 modules de LV1+LV2 (soit 500 h), répartis sur les 3 années du lycée.
- 4 modules d'**EPS**, soit 100 h sur les 3 ans.
- **en maths**, l'APMEP a obtenu qu'en seconde il y aurait 2 modules dans les enseignements obligatoires, 2 en exploration et peut-être aussi en accompagnement. L'ensemble variera selon les établissements mais l'horaire serait « moins affecté » que dans d'autres disciplines. Pour le cycle terminal, il y aurait des enseignements de niveau différent selon les « familles », ce qui réintroduit les actuelles filières. Celle de STI serait ainsi maintenue … **On le voit, le Ministère a des idées extrêmement fluctuantes et va modifier son projet devant tous les groupes de pression, surtout les plus prestigieux. Mais il va garder le cap sur le seul point qui lui importe, la diminution des moyens.**
- en **philosophie**, les modules seront communs à tous les élèves.
- **enseignements technologiques** : flou assez général, mais quelques idées
 - les actuels enseignements de STG seraient redistribués entre 2 dominantes : gestion et droit rattachés à la

dominante « Sciences de la société », comptabilité, mercatique, gestion des ressources humaines, management des organisations et gestion des systèmes d'information à la dominante « Technologie ».

- enseignements technologiques industriels : l'inspection générale doit élaborer une nouvelle organisation pour parvenir à 4 spécialités + arts appliqués.
- pour certains enseignements technologiques en labo, atelier …, il est envisagé des modules d'une durée supérieure à 3 heures.

- les **modules d'accompagnement** seraient élaborés dans les établissements à partir d'un cahier des charges national. Dans le cadre de travaux interdisciplinaires, d'ateliers ou de groupes de niveau, ils porteraient sur :
 - des activités de soutien/remédiation,
 - une préparation à l'orientation,
 - le développement de compétences méthodologiques.

Sur le principe rien à dire. Mais ces tâches relevaient de rémunérations supplémentaires (prof principal, ISO …).

Le ministère parle maintenant d'une ISO « revalorisée », ce qui semble correspondre à l'idée d'augmentation du temps de travail (22 h comme dans le rapport Pochard ?) contre une prime un peu augmentée …

- **les élèves seraient évalués à la fin des modules**, toutes les 18 semaines. Mais les modules seront-ils des unités capitalisables ? Conditionneront-ils le passage en classe supérieur ? Le Ministère semble naviguer à vue…
- **l'organisation du bac pourrait être modifiée** : moins d'épreuves finales, beaucoup de contrôle continu ? Cependant, le 21 octobre, Darcos s'est voulu rassurant : son projet n'aboutira pas à une réforme du bac. Le carnet scolaire pourrait être remplacé par un portfolio de compétences rempli au fur et à mesure.

Première et terminale	Environ 900 heures par an ?
32 modules sur 2 ans	16 d'enseignements généraux (45%) : français (2 modules), LV1 et LV2 (6 ou 7 modules), philosophie (2 modules dont un possible dès la première ?), EPS (2 ou 3 modules), sciences (Maths / Sciences expérimentales) et sciences sociales (Histoire-Géo / SES) : Sciences et sciences sociales pour un total de 3 modules
	16 de spécialisation (45%) : au moins 9 modules d'une famille pour définir « la dominante » (Science, Technologie…), les 7 autres pour soit renforcer la dominante, soit rechercher une polyvalence (modules d'autres dominantes)
	10% d'accompagnement (4 modules sur les 2 ans) : relève de l' « autonomie des établissements »

QUELQUES CITATIONS

Darcos, des précisions apportées le 17 juillet :

- lycée plus autonome, avec des journées moins lourdes pour les élèves, et des parcours plus individualisés,
- **les enseignants devront être plus présents**, notamment pour accompagner les élèves en difficulté,
- il s'est refusé à aborder la réforme du bac.

Jean-Paul de Gaudemar, recteur d'Aix-Marseille et chargé de mission pour cette réforme :

- **méthode pour éviter grèves et manifestations** : « Je vais entendre les lycéens, les associer à la réforme,

confronter les hypothèses. Je ferai de même avec les enseignants ».

- **Organisation du bac** : « La nouvelle organisation (du lycée) aura des conséquences sur le rapport relatif entre les épreuves finales et le contrôle continu »
- « **Le ministre a dit clairement que les contraintes budgétaires vont entraîner des suppressions de postes** … »

CALENDRIER PREVU

- **Septembre octobre 2008** : « concertation » (en 2 mois, sur un sujet aussi vaste !).
- **Fin octobre 2008** : décisions de Darcos sur les grands principes d'organisation.
- **Novembre - décembre 2008** : lancement du travail sur les programmes, notamment pour la seconde. Poursuite de la concertation sur les conséquences en matière de fonctionnement des établissements, d'exercice du métier d'enseignant, de vie lycéenne.
- **Décembre 2008** : décisions de Darcos sur le projet définitif de seconde et les aspects essentiels du cycle terminal. Consultations « formelles » (CSE, sans doute CNESER, autres).
- **Janvier juin 2009** : préparation de la rentrée dans les académies. Affinement du projet pour le cycle terminal et les « modes de validation » (bac), poursuite du travail sur les programmes (adoption de ceux de seconde).
- **Septembre 2009** : nouvelle seconde.
- **Septembre - décembre 2009** : achèvement du travail sur les programmes du cycle terminal.
- **Septembre 2010** : première année du nouveau cycle terminal.
- **Septembre 2011** : deuxième année du nouveau cycle terminal.
- **Juin 2012** : première session du baccalauréat.

LE BAC, QUELQUES CHIFFRES

Selon les statistiques de l'Unesco, le taux brut de diplômés de fin du secondaire s'établit à 51% en France contre 92% en Finlande, 73% aux Etats-Unis, 74% en Italie. Le taux brut de diplômés du supérieur est à 38% en France contre 62% aux Etats-Unis, 74% en Finlande, 55% en Italie.

On observe de forts écarts entre groupes sociaux : le taux de réussite au bac est de 87% pour les élèves dont les parents sont cadres, 76% pour des parents ouvriers. On observe un fort écart entre sexes. On observe aussi de forts écarts régionaux : mieux vaut passer le bac à Rennes qu'à Créteil ou Pointe-à-Pitre.

	Bac général	Bac techno	Bac pro	Total
Total métropole et DOM	324.810	168.588	122.227	615.625
Répartition	53%	27%	20%	100%
Proportion de bacheliers dans une génération				
En 1967	15,4%	0,0%	0,0%	15,4%
En 1987	21,7%	10,8%	0,1%	32,6%
en 2007	34,7%	16,8%	12,8%	64,2%
Coût de l'épreuve du bac par candidat inscrit (session 2006)	57,43 Euros	62,21 Euros	55,48 Euros	

149 423 correcteurs et examinateurs